Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'État, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
sgen@cfdtnantes.org
http://www.sgencfdtnantes.org

Déclaration du Sgen-CFDT au CTSD de Loire-Atlantique du 13 mars 2018

M.l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTDS,

Alors que dans les établissements, les moyens pour la prochaine rentrée vont être établis, les déclarations ministérielles fleurissent et viennent télescoper les fonctionnements des EPLE sans tenir compte du travail effectué par les équipes en place. Le Sgen-CFDT dénonce cette façon de procéder:

Sur la forme : ça suffit.

La méthode employée actuellement par notre ministre peut se résumer à celle théorisée par N. Sarkozy à son arrivée au pouvoir : une carte postale par semaine. Une semaine sur la réforme des rythmes scolaires, une autre sur le redoublement, une autre sur les téléphones portables déjà interdits mais qu'on va bientôt interdire, puis une autre sur la dictée, les devoirs, les langues anciennes, les bilangues sans oublier les chorales, le DNB, le baccalauréat !

Dans l'ombre, ces effets d'annonces sont sans effet sur les moyens alloués pour les mettre en place : où est caché le ¼ d'IMP supplémentaire qui doit être imputé à la coordination « devoirs faits » ? Les heures chorales sont déjà « incluses » dans la DHG. Le retour des bilangues et des langues anciennes via LCA se fait en « se servant » sur la marge horaire de 3H prévue initialement pour permettre de la différenciation pédagogique. Et pourtant, dans le Bulletin Officiel n°4 du 25 janvier 2018 , il rappelé que « le cas échéant, une dotation horaire spécifique peut être attribuée à cette fin ; » la « fin » dont il est question étant l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité. Où sont ces moyens ?

Nous dénonçons les méthodes de consultation du Ministre (et non pas de négociation) qui favorisent les postures et le statu quo. Nous disons stop à la tyrannie de l'urgence : le temps éducatif n'est pas le temps médiatico-politique !

Sur le fond : pas mieux.

Pendant que Jean-Michel Blanquer prône sans cesse "la confiance à tous les étages", que penser de la remise en place du jour de carence dont l'inefficacité a été prouvée ? Comment interpréter le report de ce qui avait été négocié 6 mois avant dans le cadre de l'accord PPCR et le gel du point d'indice ?
La confiance ne s'instaure pas par décret ni par gesticulation médiatique.

Le travail des agents publics, quel que soit leur statut, mérite d'être reconnu parce qu'il contribue à ce que le contrat social s'incarne, à ce que la solidarité nationale existe et à la production des biens communs.
Nous avons plusieurs questions techniques concernant les documents envoyés pour ce CTSD que nous poserons au fil de l'instance.

Merci de votre attention.

Questions techniques

Nous n'avons pas reçu le diaporama du dernier ctsd ?
Et des pv des autres ctsd …

Concernant les créations de postes :

Y a-t-il des création de poste infirmiers dans le département ? Cette question avait été reportée lors du précédent CTSD en raison de l'absence de M.Jachimiak
Nous nous inquiétons de la suppression de 3 postes gagés dans le Greta Loire-Atlantique. Que deviennent les actions engagées par ces collègues ? Parmi ces postes, celui occupé par Mme Cselenko-Renard est classé en SII SIN (Sciences industrielles de l'Ingénieur spécialité systèmes d'information et numérique alors que sa fonction actuelle est CPIF (coordination pédagogique et ingénierie de formation).

Nous saluons les 42 créations nettes en collège. :

En cas de création d'un poste en EPS, les 3 heures UNSS inhérentes au poste ont-elles été comptabilisées et si oui où apparaissent-elles ?

Les créations de poste au lycée Jacques Prévert et au collège Mona Ozouf de Savenay sont -ils entièrement dédiés au lycée et au collège ou bien des postes partagés ? :

- D'une façon plus générale, est-ce que les postes partagés sont clairement identifiés pour les collègues qui participent au mouvement ?

- Quel type de poste SPEA (spécifique académique = profilé) en HG aux lycées Mandela et de Bouaye ?

Concernant les suppressions de postes :

« Poste vacant » dans les tableaux de création suppression de postes signifie-t-il uniquement départ en retraite ?
Un poste supprimé suite au départ du titulaire du poste en retraite doit-il être voté en CA ?

Implantation de dispositif pour élèves à besoins particuliers

Qu'est-ce qui a motivé le choix de la création de l'UPE2A dans le nouveau collège de Saint-Joseph de Porterie plutôt qu'à Rutigliano ?

idem pour le transfert de l'UP2A de Anne de Bretagne Saint-Herblain vers Berlioz Nantes ?

- qu'est-ce qui a motivé le choix de l'implantation d'un dispositif EIP (Élèves intellectuellement précoces) au collège Jules Verne Nantes ? zone de recrutement ? moyens donnés ?

A nouveau, nous relayons les inquiétudes des collègues du collège Jean Mounès Pornic : nouveaux arrivants car nouveaux lotissements dans les communes voisines et 2 aménagement s d'immeubles avec logements privés et sociaux à proximité du collège, proximité qui est un argument de vente et de location pour les agences immobilières ; motion lors du CA du 01/02/2018 : effectifs en augmentation posant des pbs de locaux (5 préfabriqués provisoire depuis 15 ans, capacité insuffisante du CDI et des salles spécifiques, cour et préau trop petits, pb demi-pension, danger mouvement de foule.

Réserve :

- Quelle est la réserve restante en collège et lycée après ajustements ?

285 clg
148 en lycées

questions – réponses diverses :

dans les ajustement collège : ULIS déplacé de queral vers frida kalho
= écriture administrative car l'enseignant apparaît dans une autre discipline en LP ou …
idem en lycée

plusieurs établissements ont été reçus :
- Guy Moquet : réponse un peu ironique de l'IA «comme d'habitude » , commentaire de la FSU sur un pb de gouvernance
- clg de Blain en tension démographique
- clg de bouguenais
- lycéeGoussier : manque IMP en EPS (l'an passé idem , c'est allé au tribunal administratif)

précision concernant les MCS : les noms qui apparaissent sont sur remontées des chefs d'établissement , ils ne sont pas forcéments définitifs,
les personnes vont recevoir courrier sur les points après vote en CTSD puis rectorat et DIPE qui

présentation de création de 3 ULIS :
- Mona Ozouf : sauf que pas au courant, il semblerait que les demandes datent d'avant les vacances..... mais cela doit être voté en CA ????? IA inquiet : demande à ce qe les services se renseignent très vite. (patrick Pochard = responsable des créations)
- Grand air
- sud loire

regret de M.Valin (FSU) car pb du décalage entre vote des ULIS tardif et mvt déjà ouvert.

Concernant les stagiaires :

stagiaire:144 supports pr stagiaires 1/2tps 125 trouvés
stagiares tps complet 26 supports à réserver 27 déjà réservés
possibilités de mettre 2 stagiaires sur une création de poste : dans ce cas le poste est gelé (ce qui n'apparait pas explicitement au mouvement , il faut le déduire entre les postes créés et les postes au mvt!)

5 juin CTSD 1er degré + vie sco en 2d degré
demande d'un CTSD fin d'année

résultat du vote :
présents : 8 personnes pour les syndicats : 3 FSU – 3UNSA – 1FO -1SGEN
pour 4: UNSA SGEN
contre 4: FSU FO